

## Mieux connaitre le travail de nos plongeurs...

Le port de Dinard a dans son équipe un service de deux plongeurs de fond diplômés « Rifa subaquatique ». Leur qualification leur permet de travailler jusqu'à 20 mètres de profondeur en tant que professionnels.

Chaque intervention nécessite une équipe de trois personnes :



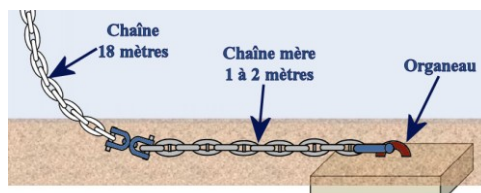
- 1 plongeur de fond pour effectuer le travail
- 1 plongeur présent sur l'embarcation en cas de secours
- 1 secouriste diplômé sur l'embarcation en cas de besoin sur place ou pour appel secours

La durée officielle de plongée maximum est de 4 heures par jour et par plongeur.

Les interventions ont lieu dans la zone large, les souilles, le secteur du « Bec de la vallée » et les zones échouage.

### Mission :

Tous les ans vérification des mouillages avec mesure du diamètre de l'organeau sur le corps mort à l'aide d'un pied à coulisse plastique, contrôle des manilles, de la chaîne mère et des 18 à 16 mètres de chaîne de mouillage. Les chaînes sont changées tous les quatre ans et retournées tous les deux ans.



La durée d'intervention est d'environ 30 minutes pour chaque opération de plongée.

Les travaux de plongée concernent aussi diverses interventions comme des filets ou des bouts dans les chaînes, des bouts dans les hélices...

### Equipement :

- Quatre bouteilles de plongée de 15 litres avec nécessité de recharge journalière auprès de Dinard Plongée en fin d'après-midi.
- Deux combinaisons étanches avec vanne pour remplissage d'air pour isolation.
- Deux combinaisons humides (à même le corps du plongeur)
- Un équipement de remontée d'un « parachute » en cas de problème et visible à la surface de l'eau sur 1 mètre de hauteur.
- Une ceinture de plomb et d'un équipement « Stab » gonflé à l'aide de la bouteille pour assurer la stabilisation du plongeur.



### Contrôle médical :

- Tous les 2 ans, visite obligatoire à Paris avec test cardiologique, électro encéphalogramme, densitométrie et prise de sang.
- Tous les ans, visite médicale dans le cadre du travail.

Tous ces travaux concernent les 660 mouillages de la baie du Prieuré et sont réalisés au cours de la période de novembre à fin mars.

Un grand merci au personnel du port qui nous a communiqué aimablement ces informations.